



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉCLARATION DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
AU SUJET DU CORONAVIRUS**

9 avril 2020

Résidence du Haut-commissaire à Papeete

Seul le prononcé fait foi

Chers Polynésiens,

Trois semaines après la mise en œuvre du confinement général et quinze jours après l'instauration du couvre-feu, je souhaite, avec le Président FRITCH, m'adresser à vous pour fixer le cap pour les prochaines semaines puis que l'échéance des précédentes mesures fixée au 15 avril approche.

La situation continue à se dégrader partout dans le monde, que ce soit en Europe et aux Etats-Unis, et l'épidémie continue à se propager dans des proportions alarmantes.

En Polynésie française, nous avons à ce jour 51 cas confirmés.

A ce stade, il s'agit d'une progression lente mais régulière qui doit nous inviter à une vigilance absolue et à poursuivre le combat dans la durée.

Très tôt, nous avons décidé, de prendre des mesures fortes pour tenter de freiner cette épidémie qui était déjà à nos portes.

Ces mesures ont eu pour objectifs :

- de protéger le *fenua* de toute importation de nouveaux cas par l'arrêt des croisières et la fermeture progressive des vols internationaux ;
- de protéger les îles d'une diffusion du virus en limitant strictement les déplacements inter-îles ;
- de protéger nos enfants en fermant les écoles.



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La mesure la plus forte consiste en un confinement général et un couvre-feu sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française.

Ce dispositif est plus que jamais nécessaire pour ralentir la vague épidémique. Les retours d'expérience dans le monde nous le démontrent chaque jour.

En effet, les statistiques sont implacables : en l'absence de confinement une personne va contaminer en moyenne trois personnes !

Ces mesures ont été globalement bien suivies et les forces de sécurité, policiers, gendarmes, *muto'i*, dont je tiens à saluer l'action, y veillent en permanence.

Déjà plus de 50 000 contrôles ont été effectués sur tout le territoire et ont donné lieu à un nombre conséquent de verbalisations.

Mais je le rappelle, ce n'est pas la peur du gendarme et du policier qui doit nous motiver mais ce qui doit nous guider collectivement c'est la protection de nos proches, et cela passe par une acceptation et une adhésion à ces mesures.

Et je tiens d'ailleurs à remercier les polynésiens qui majoritairement suivent ces mesures, à l'exception de quelques personnes.

Bien sûr, je sais que c'est difficile. Je sais que le confinement et le couvre-feu qui ont été décidés sont des contraintes fortes pour tout le monde. Mais cette rigueur doit se poursuivre car c'est le moyen le plus efficace pour nous protéger du virus.

J'ai donc décidé en concertation avec le Président du Pays de prolonger le confinement général et le couvre-feu jusqu'au 29 avril.

Je confirme également qu'à ce stade, il n'est pas envisagé de rétablir la circulation aérienne et maritime pour les passagers entre les îles.



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Là aussi, cela peut provoquer des situations compliquées, nous le savons, mais nous avons le souci de protéger les îles de la diffusion du virus.

Pourquoi ? Parce que le virus est présent sur le territoire et nous ne devons pas relâcher notre effort collectif pour nous protéger de sa diffusion rapide et massive. Car des personnes peuvent être contaminées sans avoir de symptômes et contaminer à leur tour d'autres personnes.

Aussi, nous continuerons à veiller plus que jamais au respect du confinement avec les forces de l'ordre.

Par ailleurs, un contrôle strict des cas confirmés et des personnes en contact avec eux est mis en place. Des équipes médicales dédiées ont pour mission de veiller au respect de leur obligation d'isolement et, si nécessaire, les forces de l'ordre s'assureront de ce respect.

Là aussi c'est une mesure contraignante mais c'est une garantie indispensable qui permet de limiter la transmission du virus et de préserver les structures hospitalières.

Chers Polynésiens, l'ensemble de ces mesures est à ce stade le moyen le plus efficace de limiter l'impact de cette épidémie sur notre territoire, je compte sur vous pour respecter ces règles et protéger les plus fragiles d'entre nous.

Chaque jour, je mesure combien tous les habitants du *fenua* se sont mobilisés et responsabilisés pour respecter ces mesures et adapter leurs modes de vie en faisant preuve d'inventivité et de solidarité.

Je parle bien de limiter l'impact, car il faut être clair, il sera très difficile de réduire à néant cette épidémie, il faut donc s'inscrire dans la durée pour ralentir au maximum la diffusion du virus.

Cela implique concrètement que dans chaque logement familial il faut appliquer les gestes barrières, et qu'il ne faut pas se rassembler entre amis ou en famille pour protéger nos *matahiapo* et les personnes vulnérables.



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Il faut avoir une bonne raison pour sortir. Et faire ses courses ne doit pas être une occasion de sortie familiale, mais seulement un moyen de se ravitailler. Je tiens d'ailleurs à saluer le rôle des magasins d'alimentation et de leur personnel pour ce qu'ils apportent à la vie quotidienne.

Les mesures instaurées restent donc valables et dans toute leur rigueur.

Cela ne veut pas dire que la vie économique s'arrête. Au contraire, l'activité économique doit autant que possible continuer pour limiter les impacts de la crise dans le strict respect de la protection des salariés, des professionnels et des clients.

Je le rappelle, seul l'accueil du public est interdit, sauf pour les commerces alimentaires, les banques, les magasins spécialisés, les pharmacies et commerces d'articles médicaux par exemple.

Les autres professionnels peuvent poursuivre leur activité. Pour être maintenue, l'activité doit être impérativement adaptée à la situation sanitaire actuelle, et pour cela, il est essentiel de réorganiser nos modes de travail.

Le télétravail doit être privilégié et favorisé. Aussi, l'activité dans le secteur tertiaire est possible, tout en respectant strictement les gestes barrières.

De même, le secteur de la construction peut poursuivre ses chantiers avec une organisation du travail adaptée. Je vous encourage également à poursuivre votre activité, si vous êtes agriculteur, coprahculteur ou pêcheur.

Comme le Premier ministre l'a rappelé, il faut également préparer l'avenir en lien avec les acteurs de terrain.

En effet, nous sommes dans une période charnière et nous devons envisager de prendre en considération les différentes situations dans archipels, et cela, nous devons le faire ensemble : **Communes-Pays-Etat.**



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à nos *Tavana* qui s'impliquent particulièrement dans la gestion de cette crise. Leur engagement est indispensable pour apporter le soutien nécessaire aux habitants de leurs communes.

L'évolution de la situation nous impose de conserver des mesures fortes et contraignantes pour les semaines qui viennent. Toutefois, des adaptations pourront être envisagées dans les îles en fonction de la situation sanitaire propre à chaque île.

A cet effet, avec le Président FRITCH, nous allons, dès la semaine prochaine, consulter ensemble les *Tavana* pour définir une adaptation de ce dispositif dans les îles qui à ce stade n'ont pas été touchées par le virus.

Une telle orientation suppose de maintenir l'interdiction de circulation inter-île.

Ce confinement du territoire nécessite le maintien d'un lien avec l'hexagone.

Aussi, un premier vol de continuité territoriale a décollé mardi dernier pour Paris. La priorité a été donnée aux évacuations sanitaires et 180 personnes qui auraient déjà dû quitter le territoire.

25 tonnes de fret arriveront d'ici la fin de la semaine notamment du matériel médical et des produits pharmaceutiques.

Comme vous le savez, nous avons décidé de ne pas prendre à bord les polynésiens qui sont actuellement en métropole. Nous avons conscience que c'est un lourd sacrifice pour ces personnes, mais c'est nécessaire pour protéger leurs familles et leurs proches qui vivent au *fenua*.

Je tiens à indiquer que sur ces vols de continuité territoriale la priorité sera donnée au retour des personnes qui ont fait l'objet d'une évacuation sanitaire sur la métropole.



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Je souhaite également vous annoncer des renforts militaires, avec l'arrivée très prochainement d'une équipe spécialisée dans la décontamination des avions et du matériel, ainsi que le positionnement d'un avion de transport militaire A400M de grande capacité en Polynésie pour une durée d'un mois. Ces moyens militaires pourront être projetés dans les îles et permettront aussi d'effectuer des EVASANS de longue distance quand cela est nécessaire.

Je rappelle par ailleurs que la solidarité de l'Etat s'exprime également aujourd'hui au travers des mesures suivantes :

- le fonds de solidarité ;
- la garantie de l'Etat aux prêts accordés aux entreprises ;
- l'accélération du versement des dotations aux communes et au Pays.

D'autres mesures sont actuellement à l'étude et en particulier pour soutenir la trésorerie du Pays.

Chers polynésiens, voilà la situation aujourd'hui, en toute transparence. Et nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures qui sont prises pour vous protéger.

Mais, dans cette bataille, nous ne pouvons rien sans vous, sans votre aide, votre adhésion et votre engagement pour vaincre tous ensemble ce virus.